



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Mathieu, tenue le 10 septembre 2019, sous la présidence de madame Lise Poissant, mairesse et à laquelle assistaient mesdames les conseillères Nathalie Guilbert et Lisette L'Espérance et messieurs les conseillers Jean-Luc Dulude, Richard Fournier, Jean-Yves Barbeau et Richard Joannette formant quorum.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

RÉSOLUTION 246-09-2019

SAINT-MATHIEU MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Yves Barbeau

ET RÉSOLU de proclamer Saint-Mathieu municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

Certifiée conforme, le 10 septembre 2019

Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorier

La présente résolution est sujette à ratification lors de la prochaine assemblée du Conseil.